



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accompagnement des acteurs de soins non programmés

Question écrite n° 25649

Texte de la question

Mme Anissa Khedher attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le rôle essentiel de SOS Médecins sur le territoire et particulièrement dans les secteurs où l'offre de soin est en tension. Cette association incontournable des soins non programmés en France fait part de son inquiétude quant à son positionnement dans le fonctionnement et la gouvernance des communautés professionnelles territoriales de santé (CTPS) déployées actuellement. Parce que SOS Médecins tient à un rôle majeur au sein de l'organisation du système de santé français permettant notamment de prendre en charge de nombreux patients et d'éviter des passages supplémentaires et non adaptés en urgences, elle demande quel accompagnement le ministère de la santé propose à SOS Médecins et à l'ensemble des acteurs de soins non programmés afin de répondre à leurs inquiétudes et leurs sollicitations.

Données clés

Auteur : [Mme Anissa Khedher](#)

Circonscription : Rhône (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25649

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 décembre 2019](#), page 11477

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)